



Viré et vouloir se venger

Par **TFM**, le **18/09/2024** à **05:03**

Cela fait maintenant trois ans que je travaille en tant que responsable marketing pour une agence immobilière. J'ai commencé en tant que stagiaire, et mon travail a tellement été apprécié qu'ils m'ont proposé un poste. J'ai toujours travaillé dur et aimé ce que je faisais. Cependant, ces derniers temps, mon patron a radicalement changé d'attitude envers moi. Il a commencé à me parler de manière irrespectueuse devant mes collègues et à me faire des remarques déplacées de plus en plus fréquemment. Depuis environ deux mois, je me sens "abusée" par lui. Ne supportant plus cette situation, je l'ai confronté il y a trois semaines pour comprendre ce qu'il me reprochait. Il m'a répondu qu'il n'avait plus le budget pour que je travaille à 50% en marketing et nous avons convenu d'un rendez-vous après ses vacances pour en discuter.

Le jour du rendez-vous, j'étais confiante, pensant que mon taux horaire serait simplement réduit. Cependant, en entrant dans son bureau, il m'a d'abord accueilli gentiment, puis son attitude a radicalement changé. Il m'a posé violemment ma lettre de licenciement sur la table, m'a informé qu'il n'avait plus de budget et qu'il souhaitait me licencier immédiatement. Il m'a mis la pression pour signer le document sur-le-champ, ce que j'ai fait sous le choc, et il m'a demandé de lui remettre tous les dossiers liés à mon travail. Malgré la confusion, j'ai fini par signer et commencer à lui transférer mes fichiers.

Maintenant, voici la partie délicate... Le 11 septembre, j'ai reçu une lettre recommandée de sa part, datée du 3 septembre, me demandant de lui restituer mon compte Canva ainsi que tous les autres dossiers sous un délai de deux jours, sous peine qu'il considère que j'ai abandonné mon poste et qu'il ne me doit plus mes salaires. La date limite était le 5 septembre, mais je n'ai récupéré la lettre que le 9 septembre. J'ai donc dépassé le délai sans même être au courant.

Il m'a accordé un dernier délai après plusieurs échanges. J'ai transmis tous les fichiers nécessaires et j'attends maintenant de voir s'il va me verser les deux salaires qui me sont dus. Cependant, à chaque échange, il me rabaisse personnellement et se montre très désagréable. J'aimerais savoir si je peux, entre guillemets, me venger ou envisager de me mettre en arrêt maladie à un certain pourcentage pour

bénéficier de plus de mois de salaire ou explorer d'autres options. A savoir que je suis en freelance avec d'autres clients à côté donc être en arrêt maladie à 100% n'est pas une option.

Par **Lag0**, le **18/09/2024** à **17:00**

[quote]rnIl m'a posé violemment ma lettre de licenciement sur la table, m'a informé qu'il n'avait plus de budget et qu'il souhaitait me licencier immédiatement. Il m'a mis la pression pour signer le document sur-le-champ, ce que j'ai fait sous le chocrn[/quote]rnBonjour,rnOn ne licencie pas un salarié de cette façon, il y a une procédure à respecter.